



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Demande d'autorisation de défricher sur la commune de Cestas
pour le projet de réalisation d'un lotissement « Domaine Lartigue »**

Une enquête publique est prescrite **du lundi 08 novembre 2021 au mercredi 08 décembre 2021 inclus** afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation de défricher sur la commune de Cestas pour le projet de réalisation d'un lotissement « Domaine Lartigue » porté par la SNC DOMAINE LARTIGUE.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le projet est soumis à enquête publique:

- une demande d'autorisation de défrichement au titre du code forestier concernant une surface de 16,9407 ha.

Le responsable du projet est la SNC DOMAINE LARTIGUE – 01 Ter, avenue Jacqueline Auriol – 33700 MERIGNAC – dossier suivi par M. Daniel QUEILLE Tél : 05 56 47 86 16.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, sera consultable à la Mairie de Cestas aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques 2021 ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du Commissaire enquêteur, **par voie électronique** à l'adresse suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront visibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé **au Commissaire enquêteur à la Mairie de Cestas 02, avenue Baron Haussmann 33610 CESTAS**, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur **Hugues MORIZOT, Chargé de mission en aménagement et développement économique des territoires**, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations **à la Mairie de Cestas**, selon le calendrier ci-après:

- lundi 8 novembre 2021 de 14h00 à 17h00
- mercredi 17 novembre 2021 de 14h00 à 17h00
- lundi 22 novembre 2021 de 09h00 à 12h00
- vendredi 3 décembre 2021 de 09h00 à 12h00

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Cestas, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'État de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications_légales. La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.